

Le Tribunal Suprême du Brésil réaffirme l'incompétence du juge Moro pour juger Lula



Brasilia, 26 avril (RHC)- Le Tribunal Suprême Fédéral du Brésil a décidé de retirer au juge Sergio Moro les délations d'anciens membres de la direction de la firme Odebrecht qui incriminaient l'ex-président Luiz Inacio Da Silva ,Lula.

Selon les membres de cette instance judiciaire, les accusations contre Lula n'ont aucun lien avec les détournements de fonds au sein de la compagnie de pétrole Petrobras, détournements dont s'occupe le juge Sergio Moro, raison pour laquelle le procès intenté contre Lula, sans preuves, pour les délits présumés de corruption passive et de blanchiment d'argent sont du ressort de la Justice Fédérale à Sao Paulo où les présumés délits ont été commis.

Maître Cristiano Zanin, avocat de la défense, a expliqué à ce sujet que cette décision a confirmé l'argument de la défense sur l'inexistence d'un élément concret justifiant la compétence de la Salle Fédérale Criminelle de Curitiba à laquelle appartient Sergio Moro, au sujet des procès qui concernent Lula.

Sergio Moro est le juge qui a condamné Lula à 9 ans et 6 mois de prison, une peine qui a été portée à 12 ans et 1 mois de prison pour les délits présumés de corruption passive et blanchiment d'argent. Il a été accusé, sans preuves, d'avoir reçu un appartement d'Odebrecht en échange de l'octroi de contrats à cette firme liée à Petrobras.

Hier le parquet brésilien a exprimé son désaccord avec le transfert de Lula dans une autre prison répondant aux demandes de la Police Fédérale et de la mairie de la ville de Curitiba.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/160869-le-tribunal-supreme-du-bresil-reaffirme-lincompetence-du-juge-moro-pour-juger-lula>



Radio Habana Cuba